



## Agir pour la dignité – Rapport annuel 2016

En 2016, le comité de notre association a été convoqué pour quatre séances. Une des séances a dû être annulée suite aux excuses de dernier moment. A la fin, trois séances ont eu lieu, mais la participation des membres était malheureusement très faible. Donc, le sujet principal de l'année passée était le fonctionnement du comité, l'organisation de l'assemblée général 2016 ainsi que la recherche de nouveaux membres pour le comité. Le nouveau membre élu à la dernière assemblée a pour finir renoncé à reprendre le mandat, suite à la décision du comité de ne pas indemniser son travail au sein du comité. Une nouvelle membre du comité a pu être trouvée et se met à disposition d'être élue à l'assemblée générale de l'année 2017.

Dans l'objectif de sensibiliser la population à la cause des victimes de mesure de coercition, Clément Wieilly a réalisé un tour de Suisse. Il a entre autres rencontré plusieurs représentants des autorités politiques.

Ursula Schneider Schüttel et Clément Wieilly ont participé de nouveau aux séances de la Table Ronde à Berne.

Entretemps la loi fédérale sur les mesures de coercition à des fins d'assistance et les placements extrafamiliaux antérieurs à 1981 (LMCFA) a été acceptée par le parlement. Elle est entrée en vigueur le 1<sup>er</sup> avril 2017.

*Ursula Schneider Schüttel / Assemblée générale du 27.4.2017*